

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 05977

Numéro SIREN : 421 194 077

Nom ou dénomination : AABAM

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2021 sous le numéro de dépôt 59087

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

pour de Président



AABAM

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions				19 792	- 19 792
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	84 782	38 977	45 805	60 089	- 14 284
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	7 400		7 400	17 400	- 10 000
Créances rattachées à des participations	124 128	91 400	32 728	71 280	- 38 552
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 090		3 090	2 990	100
TOTAL (I)	219 400	130 377	89 023	171 551	- 82 528
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	62 807		62 807	334 453	- 271 646
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 719		16 719	53 575	- 36 856
. Autres	1 169		1 169		1 169
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	465 289		465 289	178 893	286 396
Charges constatées d'avance	816		816		816
TOTAL (II)	546 799		546 799	566 921	- 20 122
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	766 199	130 377	635 822	738 472	- 102 650

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)	50 000	50 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	5 000	5 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	148 693	178 421	- 29 728
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-6 921	20 272	- 27 193
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	196 771	253 693	- 56 922
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	310 365	56 163	254 202
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 617	338 403	- 235 786
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	3 295	2 424	871
. Organismes sociaux	3 195	4 111	- 916
. Etat, impôts sur les bénéfices		4 005	- 4 005
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 284	62 605	- 43 321
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	295	17 068	- 16 773
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	439 051	484 779	- 45 728
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	635 822	738 472	- 102 650

AABAM

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	1 300		1 300		N/S
Production vendue biens					
Production vendue services	458 477		458 477	1 133 445	-59,55
Chiffres d'affaires Nets	459 777		459 777	1 133 445	-59,44
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues			3 000	3 000	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			29 972	29 972	N/S
Autres produits			1 910	1 900	N/S
Total des produits d'exploitation			494 660	1 133 455	-638 795
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 200	83	N/S
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements					
Autres achats et charges externes			431 900	1 036 651	-58,34
Impôts, taxes et versements assimilés			2 273	1 927	17,96
Salaires et traitements			20 315	832	N/S
Charges sociales			9 579	528	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			17 817	9 066	96,53
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			326	25	N/S
Total des charges d'exploitation			483 409	1 049 112	-565 703
RESULTAT EXPLOITATION			11 251	84 342	-73 091
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			1 448	1 569	-121
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			1 448	1 569	-121
Dotations financières aux amortissements et provisions			30 000	61 400	-51,14
Intérêts et charges assimilées			647	238	171,85
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			30 647	61 638	-30 991
RESULTAT FINANCIER			-29 199	-60 069	30 870
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-17 949	24 273	173,95

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

per le Resident

AABAM

Annexes

Annexes

AABAM

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 635 821,99 E.

Le résultat net comptable est une perte de 6 921,45 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/10/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AABAM

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

La pandémie du COVID 19 n'a pas impacté l'établissement des comptes 2019 .Les conséquences de la COVID 19 sur les comptes 2020 sont décrites ci dessous.

2.1.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise et chiffrage possible et fiable et sans incertitude significative sur la capacité à poursuivre l'exploitation

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, a eu des impacts significatifs sur notre activité à partir de 1er janvier 2020. Ces impacts sont présentés par nature d'évènement et leurs conséquences sur les postes du bilan et/ou du compte de résultat :

La société a été impacté par une baisse significative de son chiffre d'affaire réalisé en 2020 .Celui ci s'est élevé à 459 776 euros contre 1 133 445 euros en 2019 soit une baisse de près de 60%.

La direction de la société AABAM avait prévu de réaliser un chiffre d'affaires d'environ 1 400 000 euros en 2020

Afin de soulager la trésorerie de la société en 2020 ,la direction de la société a obtenu:

-un arrêt du remboursement du prêt obtenu en 2019 pendant 6 mois

-le déblocage d'un prêt rebond de 100 000 euros

-le déblocage d'un prêt garanti par l'état de 160 000 euros

et a activé des mesures de chômage partiel.

AABAM

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

neant

AABAM

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 219 400 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 500		4 500	
Immobilisations corporelles	114 340	2 713	32 271	84 782
Immobilisations financières	153 070			134 618
TOTAL	271 910	2 713	36 771	219 400

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 130 377 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 500		4 500	
Immobilisations corporelles	34 458	17 817	13 298	38 977
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	61 400			91 400
TOTAL	100 358	17 817	17 798	130 377

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel de transport	74 400	31 688	42 713	4 ans
Mat.bureau & informatique	6 373	5 920	453	de 2 à 4 ans
Mobilier	4 009	1 370	2 639	de 3 à 10 ans
TOTAL	84 782	38 977	45 805	

3.2 - Etat des créances = 208 728 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	127 218		127 218
Actif circulant & charges d'avance	81 511	81 511	
TOTAL	208 728	81 511	127 218

AABAM

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 1 169 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 169
Disponibilités	
TOTAL	1 169

3.4 - Charges constatées d'avance = 816 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3.5 - Informations complémentaires sur le bilan actif

neant

AABAM

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 50 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	100,00	50 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	100,00	50 000

4.2 - Etat des dettes = 439 051 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	310 365	11 751	298 614	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	102 617	102 617		
Dettes fiscales & sociales	26 069	26 069		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	439 051	140 437	298 614	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 7 595 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 480
Dettes fiscales & sociales	5 115
Autres dettes	
TOTAL	7 595

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif
neant

AABAM

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 459 777 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 300	0,28 %
Prestations de services	458 477	99,72 %
TOTAL	459 777	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AABAM

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - AUTRES INFORMATIONS

AABAM

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 1 169 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	1 169
Produits a recevoir(46870000)	1 169
TOTAL	1 169

8.2 - Charges constatées d'avance = 816 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	816
TOTAL	816

8.3 - Charges à payer = 7 595 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	2 480
Fourn factures non parvenues.(40810000)	2 480
Dettes fiscales et sociales :	5 115
Pers conges a payer(42820000)	3 295
Prov. charges sur conges payes(43850000)	1 622
Etat autres charges a payer(44860000)	197
TOTAL	7 595

AABAM

Attestation de présentation

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise AABAM relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan 635 821,99 Euros

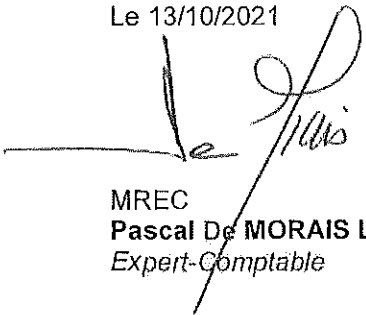
Chiffre d'affaires 459 776,86 Euros

Résultat net comptable -6 921,45 Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Paris,
Le 13/10/2021



MREC
Pascal De MORAIS LOPES
Expert-Comptable

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

par le Président

AABAM
Société Par actions Simplifiée au capital de € 50 000
Siège Social : 161 Boulevard Henri Sellier– 92150- SURESNES
NANTERRE B 421 194 077

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Août 2021**

L'an deux mil vingt et un,

Le 30 Août,

A 15 heures,

Les actionnaires de AABAM, Société Par actions Simplifiée au capital de 50 000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 161, Boulevard Henri Sellier 92150 – SURESNES, sur convocation du Président.

Sont présents :

- Monsieur Philippe SEBAN, Président, possédant 430 actions,
- Madame Caroline ROGER SEBAN possédant 70 actions.

seuls actionnaires de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe Seban, Président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport établi par le Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Fixation d'un montant de dividendes et de sa mise en paiement
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard,

- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport établi par le Président,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du code de Commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce, établis par la présidence.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un résultat déficitaire de 6 921,45 Euros, décide de l'affecter :

Au compte « Report à nouveau » pour 6 921,45 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve l'affectation d'un montant distribuable de 50 000 Euros. Elle fixe en conséquence le dividende à 100 Euros pour chacune des actions composant le capital social. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 4 octobre 2021.

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée constate qu'un dividende a été distribué l'année dernière.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les actionnaires ou leurs mandataires.